

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

41 rue de la Forge

société par actions simplifiée

au capital de mille (1000) euros

siège social : 41 rue de la Forge, 95320 Saint-Leu-la-Forêt,

993739671 R.C.S. PONTOISE

(la "Société")

**ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES
ASSOCIES EN DATE DU 20/07/2026**

Les associés :

- Madame Valérie SCHOTT, née SABY, demeurant 41 rue de la Forge, 95320 Saint-Leu-la-Forêt, France,
titulaire de 200 actions en pleine propriété
- Monsieur Alain SCHOTT, demeurant [REDACTED]
titulaire de 200 actions en pleine propriété
- Monsieur Pierre SCHOTT, demeurant [REDACTED]
titulaire de 200 actions en pleine propriété
- Monsieur Guillaume SCHOTT, demeurant 2 hameau du Brason, 21210 Thoisy-la-Berchère, France,
titulaire de 200 actions en pleine propriété
- Monsieur Vincent SCHOTT, demeurant [REDACTED]
titulaire de 200 actions en pleine propriété

Total MILLE (1 000) actions.

Soit la totalité des 1 000 actions émises par la Société ;

Prennent, conformément aux dispositions légales applicables, les décisions suivantes
:

- Décision 1 : Correction d'une erreur matérielle
- Décision 2 : Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

DÉCISION 1

Correction d'une erreur matérielle

Les associés décident par suite d'une erreur matérielle lors du dépôt du dossier de formalité d'immatriculation déposée auprès du Guichet-Unique de l'INPI, et après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence corriger sur le KBIS, la date de fin du premier exercice social, afin de le mettre en conformité avec les statuts déposés lors du dépôt du dossier, à savoir qu'il convient de lire le 31/12/2026 et non le 31/12/2025 ;

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

DÉCISION 2

(Pouvoirs pour les formalités)

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés de la société

Les présentes, constatant les décisions unanimes des associés en date du 20/07/2026, seront mentionnées sur le registre des délibérations des Associés.

Un original du présent acte, signé à l'unanimité des associés et par les dirigeants sociaux, est remis aux membres de la Présidence, qui le reconnaissent, afin qu'il soit conservé dans les archives de la Société.

Fait à [REDACTED] 20/07/2026,

[REDACTED]

Valérie SCHOTT née SABY

Associé et Président

[REDACTED]

Alain SCHOTT

Associé

[REDACTED]

Pierre SCHOTT

Associé



Guillaume SCHOTT

Associé



Vincent SCHOTT

Associé